

FONDS D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES AGENTS

LA PREMIÈRE PIERRE EST POSÉE !

UNE ENVELOPPE DE 3 MILLIONS, POUR LES AGENTS...

Comme indiqué dans notre [Focus du 15/10/22](#), c'est une démarche historique pour tous.

Pour la première fois, les agents disposent eux-mêmes d'une enveloppe de 3 millions d'euros dont ils vont déterminer la finalité service par service, collectivement, pour améliorer leur cadre de vie au travail.

Nous ne parlons pas ici bien entendu des dépenses de rénovation immobilière ou de travaux, d'équipements des locaux sociaux, d'équipements professionnels de protection individuelle, d'achat de matériel ou mobilier professionnel, de bons personnels pour des activités sportives ou culturelles, etc.

Toutes ces demandes sont parfaitement légitimes mais peuvent être utilisées sur d'autres fonds existants (un simple dossier à déposer au ministère pour tous les locaux sociaux ou coins repas, crédits hygiène et sécurité, crédits « Bercy vert », crédits « loi climat », etc).

Par ailleurs, nous rappelons que cette enveloppe du FACVA est elle-même issue d'une enveloppe globale de 23,8 millions d'euros figurant au contrat de moyens et d'objectifs signé le 01/12/21.

Donc l'amélioration des conditions de travail dispose de sa propre enveloppe. Aucun projet ne pourra donc être refusé au motif financier !

Les équipements de protection individuelle ou matériel de travail seront financés sur les crédits de fonctionnement.

Mais revenons au FACVA et à cette première réunion.

DES INCOMPRÉHENSIONS...

Elle fut riche d'enseignement, car il y a des DR/DI qui n'ont visiblement pas compris la démarche et vont devoir revoir l'exercice, en commençant par la consultation des agents puisque cette enveloppe leur appartient.

Mais, si certains n'ont pas compris ou voulu comprendre, d'autres ont parfaitement transformé l'essai ! Tous les projets ne relèvent pas du FACVA (voir plus haut) mais un réel effort de consultation et de recueil des desiderata des agents a été fait, devis à l'appui (pas de devis, pas de validation bien entendu), sans filtrage des demandes, en toute transparence. Force est de constater que certains ont une forte marge de progression.

Ainsi, quelques DR/DI vont revoir entièrement leur copie : Pays de Loire, Normandie, Paris-aéroports, PACA Corse, La Réunion, DN-RED, DNGCD. D'autres devront la revoir partiellement : Dijon, Nouvelle Aquitaine, SEJF ou la DG.

Toutes les DR/DI vont réceptionner le tableau synthétique leur expliquant ce qui peut relever du FACVA, ou pas, ce qui peut faire l'objet de co-financement, ce qui doit faire l'objet de requête d'autres crédits.

CE QUE NOUS EN RETENONS À LA CGT !

Nous saluons cet exercice historique. Il est issu d'un conflit victorieux où les collègues sont allés chercher cette enveloppe par la lutte !



Il nous a par ailleurs permis de relever un certain nombre de problèmes ou de besoins :

⇒ les locaux sociaux font l'objet de beaucoup de demandes, preuve qu'un gros effort est à faire pour leur rénovation et leur modernisation

⇒ le sport est un sujet récurrent, preuve que la revendication de la CGT de remettre en place les deux heures de sport hebdomadaire sur le temps de travail est légitime et plébiscitée par les agents (information confirmée dans la grande consultation SU de la CGT). La DG réfléchit sérieusement à les réintroduire, tout comme pour les OP/CO. Au delà de la qualité de la santé, le sport est aussi synonyme de cohésion de groupe et d'amélioration de la qualité de vie au travail

⇒ beaucoup de DR/DI ont travaillé en toute transparence sur ce qui relève vraiment de l'esprit de ce fonds : baby-foot, fléchettes, tables de ping-pong, aménagement d'espaces de détente (avec matériel de sport « doux », mobilier de détente) ou d'espaces extérieurs pour les repas, fauteuils massant, prestation de massage ou de nutritionniste, barbecue, planchas, carbets, moments collectifs de convivialité (repas, sport, culture, etc), machines à café en grains collectives, téléviseurs, liseuses, végétalisation, vélos partagés avec ou sans assistance électrique, décoration, gourdes isothermes, matériel de jardinage, machine à laver, etc

La DG va lancer une campagne à part du FACVA (sur crédits « Bercy vert » ou autres) pour financer les abris de vélo, demande récurrente dans les projets présentés.

Elle envisage également de financer une gourde isotherme à tous les douaniers.

LA PREMIÈRE PIERRE...ET LA SUITE !

La CGT se félicite, là où la consultation a été menée sérieusement, d'une forte créativité des collègues. Il en ressort un énorme besoin de collectif et de cohésion.

C'est donc un exercice très positif, qui continuera dans la durée et sera repris en main là où il n'a pas été mené dans le bon sens. Les douaniers n'ont pas l'habitude qu'on leur demande de s'exprimer sur leur cadre de vie, et ils ont eu raison de s'investir puisque c'est le résultat concret de leur action.

Certes tout ne sera pas financé par le FACVA, mais toutes les demandes sont légitimes et l'Administration devra faire le nécessaire pour les financer par tous les moyens.

D'ores et déjà, la CGT a demandé le renouvellement de ce fonds au-delà de 2025 et sa pérennité.



La CGT c'est vous, #jevoteCGT